



Insertion professionnelle des personnes handicapées

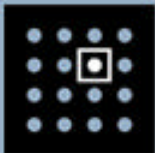
Vendredi 30 janvier 2004 à 12 h 00

Mondial des Métiers / Lyon - Eurexpo

Salle petit Domino



**Points d'étape et perspectives
Schéma Régional
de la formation professionnelle
et de l'apprentissage**



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Les partenaires du CRDI Rhône-Alpes

*Fonds
pour l'insertion
professionnelle
des personnes
handicapées*



Agefiph
Rhône-Alpes



Fonds Social Européen



Présentation des missions du CRDI

➤ Une structure régionale au service des professionnels et dont les missions sont inscrites dans le contrat de Plan État-Région (2000-2006), le CRDI Rhône-Alpes assure 3 fonctions principales :

- **Fonction ressources :**

- un Centre de documentation,
- un site Internet: www.handiplace.org,
- une mission d'appui aux professionnels du secteur (PDITH,...)

- **Fonction de développement de la formation professionnelle**

Le Schéma Régional de la formation professionnelle et de l'apprentissage,

- **Fonction observatoire et capitalisation :**

L'observatoire Régional de l'Emploi des personnes handicapées,



Schéma régional de la formation professionnelle des personnes handicapées

Favoriser l'accès des personnes handicapées au dispositif ordinaire de formation en développant un accueil spécifique et adapté dans les Organismes de Formation et les Centres de Formation pour Apprentis (CFA)

1999 ...Relance du Schéma Régional pour la Formation Professionnelle

2001 ...Mise en place d'une mission spécifique sur l'apprentissage

2003 ...Des résultats quantitatifs et des avancées qualitatives

Des outils pour mieux comprendre et mieux agir



Résultats quantitatifs 2003

- + de 250 organismes de formation dont 65 dispensant des formations en apprentissage
- 409 Référents Schéma formés, dont 103 en 2003
- 1795 personnes handicapées ont bénéficié d'une formation dans un organisme de formation labellisé, dont 162 apprentis
- 53% suivent une formation conduisant à une qualification ou à un diplôme
- 19% ont moins de 26 ans ...et 12% plus de 50 ans.

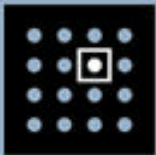




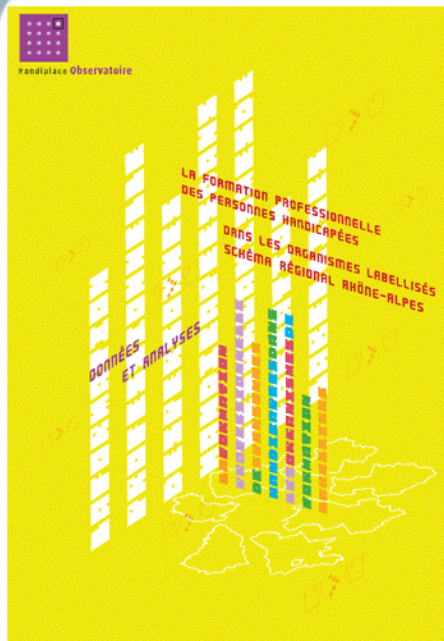
Avancées qualitatives

- Dans un cas sur deux, un aménagement spécifique a été réalisé pour compenser le handicap...Ces aménagements se situent de plus en plus dans le champ du pédagogique.
- Des Référents Schéma mobilisent les équipes de formateurs.
- Des besoins d'information et de sensibilisation relayés par les directeurs d'établissement.
- Des relations qui se consolident entre les organismes de formation et les partenaires amont et aval (organismes du médico-social, CAP Emploi ...).



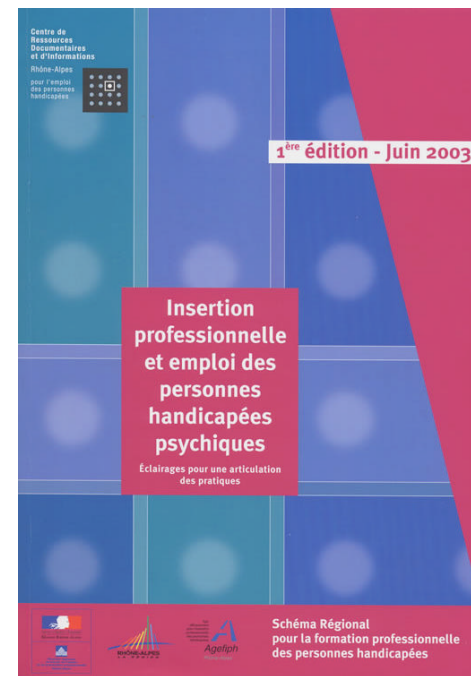


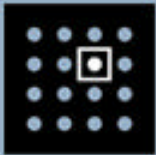
Des outils pour mieux comprendre et agir



➤ L'étude sur les entrées en formation réalisée par l'observatoire de l'emploi

➤ Insertion professionnelle et emploi des personnes handicapées psychiques





Perspectives 2004

➤ **Renforcer les résultats quantitatifs :**

- Poursuivre l'animation des différents réseaux
- Accroître l'accès à la formation et à la qualification, particulièrement pour les jeunes
- Enrichir l'offre de formation par de nouvelles labellisations.

➤ **Poursuivre les avancées qualitatives :**

- Soutenir les Référents Schéma dans l'élaboration et la mise en œuvre des adaptations pédagogiques : formalisation, capitalisation et transfert méthodologique.
- Accompagner le développement des compétences des professionnels de la formation : journées thématiques trimestrielles, journées de sensibilisation d'équipes pédagogiques...
- Contribuer aux actions de sensibilisation en direction des entreprises en lien avec les partenaires sociaux, les branches professionnelles et les chambres consulaires.
- Mettre en place de façon systématique l'enquête de satisfaction auprès des stagiaires.





Le label du Schéma régional de la formation professionnelle des personnes handicapées



- Un label pour reconnaître et valoriser votre engagement et votre savoir faire
- Un label pour informer et accueillir les publics concernés



Convention Cadre Régionale de partenariat

Entre :

Le CRDI Rhône-Alpes :

Dans le cadre du Schéma Régional de la formation professionnelle des personnes handicapées

Et :

L'OPCAREG Rhône-Alpes :

Dans le cadre de son action de sensibilisation des entreprises à l'accueil de travailleurs handicapés au travers des dispositifs d'alternance.



Objectifs

- Développer le partenariat avec les Organismes de Formation, les CFA, les Chambres Consulaires... qui accueillent ou accueilleront le public handicapé afin de travailler en synergie par la mutualisation des compétences,
- Elaborer des parcours cohérents qui tiennent compte de la globalité des besoins des personnes et des attentes des entreprises,
- Sensibiliser les entreprises sur la place du travailleur handicapé dans leur politique de formation professionnelle,
- Favoriser l'intégration professionnelle des personnes reconnues travailleurs handicapés par la mise en place de véritables parcours professionnels.



Plan d'action

- Intervenir de façon complémentaire sur des situations individuelles à tout moment
- Appuyer les professionnels « amont » dans leur démarches (CTPF, service de suite,...)
- Informer les professionnels de l'insertion professionnelle des personnes handicapées sur les évolutions du droit à la formation

Contact OPCAREG Rhône-Alpes

Mme Agnès Ribier 04-78-77-05-64 ou
agnes.ribier@opcaregra.com